



Conseil économique et social

Distr. générale
25 avril 2012
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par National Council of Child Rights Advocates, Nigeria (south-west zone), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est distribuée conformément aux articles 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2012/100.



Déclaration

Le National Council of Child Rights Advocates, Nigeria (south-west zone) ne voit pas sans appréhension s'envenimer le danger qu'il y a à laisser se poursuivre la pratique d'une discrimination sexiste dans l'offre de chances d'emploi à l'intention des femmes avec enfants dans les pays en développement, comme c'est le cas au Nigéria.

La rencontre organisée par le Conseil économique et social le 27 février 2012 sous le titre « Ouvrir une nouvelle voie : des partenariats pour créer davantage et de meilleurs emplois pour les jeunes », suivie par la déclaration du Secrétaire général M. Ban Ki-Moon soulignant la nécessité de rendre les femmes et les jeunes autonomes, autorise à redire la nécessité de devenir plus attentif à la condition des femmes, avec les implications que cela comporte pour le développement des enfants dans les pays du Tiers Monde.

La principale préoccupation de notre organisation repose sur les deux problèmes fondamentaux qui, s'il n'y est pas pris garde, continueront à compromettre l'objectif des Nations Unies, qui est de favoriser la mise en place de capacités de production, l'emploi et l'offre d'un travail décent afin d'éradiquer la pauvreté dans l'optique d'une croissance économique sans exclusive, durable et équitable à tous les niveaux afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Des problèmes peuvent se poser concernant :

- L'éducation (primaire/secondaire);
- Pour 100 garçons qui ne vont pas à l'école au Nigeria, il y a 150 filles dans la même situation. Bien que l'écart entre sexes ne cesse de se réduire depuis quelques décennies, presque une fille sur cinq qui entre à l'école primaire dans les pays en développement n'achève pas le cycle primaire;
- Il ressort de récentes estimations du Fonds des Nations Unies pour l'enfance qu'il n'y a en moyenne dans les pays en développement que 43 % des filles qui en ont l'âge à fréquenter une école secondaire. Les facteurs socioculturels, ethniques et religieux viennent en tête des multiples raisons. L'éducation secondaire a de multiples avantages pour les femmes et les enfants. Elle est singulièrement productive en ce qu'elle retarde l'âge auquel une jeune femme a son premier enfant et elle peut renforcer la liberté de mouvement et la santé de la mère. Elle donne aussi aux femmes voix au chapitre dans le ménage et elle est déterminante pour la participation des femmes à la vie économique et politique;
- La tradition.

Les femmes rurales du Nigeria ont toujours souffert de délaissement, de violence, d'extrême pauvreté, de préjugés sexistes et de soins médicaux de piètre qualité. Il faudrait que l'organisme mondial mette en place une politique pour assurer l'application des normes dont on est convenu afin de provoquer le changement désiré et de faire que tous les pays du monde réalisent les huit objectifs du Millénaire pour le développement, qui vont de la réduction de moitié de l'extrême pauvreté à l'arrêt de la propagation du VIH/sida en passant par la scolarisation de tous d'ici à 2015. Il reste trois années pour cela, et le National Council of Child Rights Advocates, Nigeria (south-west zone) n'hésite pas à dire que les représentants devraient considérer le peu de temps qui reste avant la date butoir et la nécessité de fixer des orientations claires concernant les actions à mener pour assurer un plus brillant avenir aux enfants du monde.